



## Réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique du 4 Juillet Que la recherche scientifique française ait les moyens de rester au premier plan en Europe !

La réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) du 4 juillet prochain est un événement important pour l'ensemble de la communauté scientifique.

Instance collective composée du conseil scientifique et des conseils scientifiques d'institut du CNRS, des sections spécialisées dans chacune des disciplines et des commissions interdisciplinaires, le Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) joue un rôle essentiel dans la vie scientifique française. Émanation de l'ensemble de la communauté scientifique française (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) par l'élection et la nomination de ses plus de 1200 membres, le CoNRS est largement représentatif de la communauté scientifique de tout l'enseignement supérieur et de la recherche.

Acteur majeur de la définition de la politique scientifique par ses rapports de conjoncture et de prospective, le CoNRS a toujours eu une position privilégiée pour évaluer les moyens nécessaires à la réalisation d'une politique scientifique ambitieuse et de haut niveau dans le contexte international. C'est pourquoi, lors de chaque

mandat depuis plus de 20 ans, le CoNRS s'est réuni en séance plénière afin d'alerter la communauté scientifique, et au-delà les acteurs politiques, des dangers qui pesaient sur l'emploi scientifique et le financement de la recherche.

La réunion plénière du CONRS du 4 juillet 2019 se situe dans le contexte de l'annonce faite par le Premier ministre, le 1<sup>er</sup> février 2019, d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche qui devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'ensemble des organisations syndicales de l'ESR réclame urgemment, depuis de nombreuses années, une programmation pluriannuelle du budget de l'ESR et de l'emploi scientifique. Le constat est fait, la France a déjà significativement décroché par rapport aux principaux pays de l'OCDE : son effort global de R&D est d'environ 2,2 % du PIB (dont 0,78% du PIB pour la R&D publique) alors qu'il atteint 2,74 % aux États-Unis, 2,94 % en Allemagne, 3,14 % au Japon et même 4,23 % en Corée. Cette programmation pluriannuelle du budget devrait être centrale, car seul un investissement supplémentaire permettra de répondre aux besoins du pays et aux attentes de la communauté scientifique. C'est pourquoi nous rappelons l'urgence :

- d'un plan pluriannuel d'investissement dans l'ESR sur 10 ans avec un effort budgétaire d'un milliard d'euros supplémentaire par an pour la recherche publique et 2 milliards d'euros supplémentaires par an pour le service public de l'enseignement supérieur. Ce plan doit notamment permettre d'abonder les soutiens de base des laboratoires au niveau de ce qui leur est nécessaire pour réaliser leurs programmes de recherche ;
- d'un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique avec la création de 6 000 postes de titulaires (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens, bibliothécaires) par an pendant dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre l'objectif de 3% du produit intérieur brut (PIB) de dépenses de recherche et développement (R&D). Ce plan doit permettre la résorption de la précarité massive qui touche l'ensemble des personnels de l'ESR ainsi que les jeunes collègues doctorants soumis au bénévolat et aux vacations.

Telles sont les mesures que nous attendons d'une programmation pluriannuelle pour l'ESR avec une mise en œuvre dès le budget 2020. La réunion plénière du CoNRS sera l'occasion de le réaffirmer.

SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, FERC Sup CGT, SUD Education, Sud Recherche EPST, CJC, SGEN-CFDT, SGEN-CFDT Recherche EPST, SNPTES, Sup'Recherche-UNSA, UNSA ITRF.Bi.O